



**Commune de Donneloye
Conseil Général**

3^{EME} EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 28 JUIN 2016

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des finances et gestion, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'adopter le préavis municipal no 03/2016 :

- 1. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2017 tel que présenté, fixant notamment le taux communal à 73 % de l'impôt cantonal de base**

le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Angélique Bovey



2^{EME} EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 28 JUIN 2016

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des finances et gestion, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'adopter le préavis municipal No 02/2016 :

1. les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2015 :

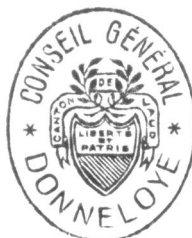
Revenus	CHF 2'776'634.16
Charges	CHF 2'773'918.31
Excédent des revenus	CHF 2'715.85

2. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité

3. d'adopter la gestion de la commune et d'en donner décharge à la Municipalité

le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Angélique Bovey